

Edito du Maire

Le 28 Février, la neige a défigurée nos forêts de pins d'Alep entraînant des frais pour leur nettoyage et mise en sécurité. A St Vincent, le Jardin du Poulailou est clos par précaution, des branches pendant au-dessus des jeux d'enfants. Le coût de la remise en état s'élève à 3.000 €, ce n'est qu'un exemple. Les quantités de déchets verts portés en déchetterie ont explosé, alors qu'elles étaient déjà importantes, avec des coûts de collecte en proportion.

De plus, le printemps humide et doux est bon pour la croissance des végétaux et nos services techniques peuvent à grand peine faire face à cette verdure. En même temps, les débroussaillages et élagages sont en cours.

Débroussaillage pour les riverains des forêts protégeant leurs biens d'un éventuel incendie. Un film sur les obligations légales de débroussaillage a été diffusé au précédent Conseil Municipal (*). Ce film est instructif car il décrit les obligations de débroussaillage et il apporte des conseils aux constructeurs sur les matériaux à utiliser.

Élagage pour les riverains du Domaine Public, certains parmi vous ont déjà été informés par courrier.

Ces riverains du Domaine Public doivent élaguer leurs arbres, buissons ou fleurs dès lors qu'ils sont sur ou au-dessus de celui-ci pour éviter les problèmes de visibilité, de largeur de chaussée, de sécurité des piétons... et c'est le propriétaire de la verdure envahissante qui est responsable en cas de problème.

V. Tempier
Maire de Saint Vincent de Barbeyrargues
1^{ère} Vice Présidente de la Cté de Communes

(*) à télécharger depuis <http://www.herault.com.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillage/Video-sur-les-OLD-Obligations-Legales-de-Debroussaillage>



Repas des Aînés

Sur les bords de l'Hérault

Après différentes sorties culturelles dans les années précédentes (Cambous, Aigues Mortes, le Pont du Gard, le Château de Castries, Ambrussum,), il a été opté cette année pour un endroit ombragé, sur les bords de l'Hérault lors de la sortie annuelle des Aînés, le jeudi 24 mai 2018.

Tout le monde s'est retrouvé devant la mairie, pour un départ en car, vers une destination dont beaucoup de personnes ne connaissaient pas l'existence. Direction Aniane pour un moment « Esprit Guinguette » le restaurant La Famourette. Le soleil était un peu voilé mais une température très agréable pour passer un moment champêtre sous des chênes centenaires.

Un moment de détente, d'échanges, de retrouvailles, de plaisirs. Arrivés sur place, une petite escapade sur les bords de l'Hérault afin d'apprécier cet instant de silence au cœur de ce paysage apaisant, non loin de chez nous. Un repas tout en décontraction était proposé à nos convives d'un jour (Crostini des garrigues, un cochon de lait, un moelleux au chocolat caramel beurre salé). Une animation musicale a accompagné nos convives durant l'apéritif qui s'est renforcée lors du repas, par des propositions de chants, de danses rétro et d'aujourd'hui. Beaucoup de nos jeunes ont participé activement et occupé la piste de danse.

Une belle journée, un dépaysement total, loin du bruit, des nuisances. Tout le monde est revenu ravi et attend l'année prochaine pour une autre escapade aussi riche.

J.P. Nedellec



Le fleuve Hérault s'étale dans la vallée et la terrasse

Pour tous nos échanges, pensez à nous communiquer :



votre adresse mail.

Réunion publique
Le Jeudi 28 Juin 2018 à 18 heures 30
Salle E. Dubois

Et suivez les actus de St Vincent sur le site internet
www.saintvincentdebarbeyrargues.fr



Eté 2018



VACANCES DE JUILLET

ALSH DU 09/07 au 13/07/2018



Concours de montage de tente, pétanque, jeu du moustique...

Viens passer tes journées au camping du centre de loisirs



VACANCES DE JUILLET

ALSH DU 16 AU 20 JUILLET 2018

L'Atelier Créatif &



Il fait chaud ! Sortez vos maillots cette semaine c'est jeux d'eau.

Accompagnés d'un soupçon de création pour faire travailler son imagination.



VACANCES D'AOUT 2018

ALSH DU 27 AU 31 AOUT 2018



Bienvenue au pays des Super-Héros

Transforme-toi en super-héros pour une semaine.
Relève des défis, crée ton logo, ton masque...



Inscriptions jusqu'au 22 juin 2018

Tarifs, renseignements et inscriptions au secrétariat de Mairie.
Tel: 04.67.59.71.15



ESPACE ECOLE

Portes ouvertes à l'école

Les portes de l'école étaient ouvertes le jeudi 24 mai à 17h30. Les familles étaient invitées à venir dans la classe de leurs enfants pour entendre ceux-ci faire une présentation de leur travail.

Le thème de l'année était les planètes. Il a été décliné dans toutes les matières, et dans toutes les classes, des plus petits de maternelle jusqu'aux grands qui se préparent à partir au collège. En littérature, Thésée et Ulysse ont été présentés, et chaque tranche d'âge a découvert des textes et histoires. En mathématiques, les planètes ont servi de prétexte à étudier les solides, les sphères, les mesures de vitesse et de distance. On a abordé l'alternance jour/nuit et les saisons, et étudié le système solaire. Le sport a permis de tester l'orientation au Petit Bois et au Domaine de Restinclières. L'art s'est prêté au sujet, avec l'écoute de Clair de Lune de Debussy et bien d'autres morceaux. Les petits ont chanté sur ce thème. La Nuit Etoilée de Van Gogh est, parmi d'autres œuvres, venue illustrer le sujet, et l'intervention d'Anne Tassin (céramiste et peintre) a été très prisée. Avec son aide, chaque enfant a réalisé une planète en céramique. Les extra-terrestres étaient aussi de la fête.

En cours d'année, 2 soirées d'observation des étoiles ont eu lieu (Domaines de Cassagnole et de Restinclières), avec l'intervention d'un astronome, et le prêt de matériel d'observation par J.P. Dugarin et le CRST du Domaine de Restinclières.

Cette présentation de leur travail par les enfants leur a permis d'expliquer eux-mêmes ce qu'ils avaient réalisé, et d'exposer leurs œuvres dans les classes et dans la cour.

A voir l'affluence des parents, grand-parents, frères et sœurs, et en présence de M. Régnier, Inspecteur de l'Education Nationale de notre circonscription, cette opération « Portes Ouvertes » a été un grand succès. Merci à l'équipe enseignante d'avoir travaillé à cette réussite.

D. Pallarès



Acquisition parcelle AI 5

Le Conseil Municipal a délibéré pour l'acquisition de la parcelle AI N° 5 située à l'ouest de la Commune (derrière les lotissements du Petit Bois et du Champ de Bessou). Cette parcelle, d'une superficie de 37.000 m², est concernée par diverses interdictions qui en préservent l'environnement :

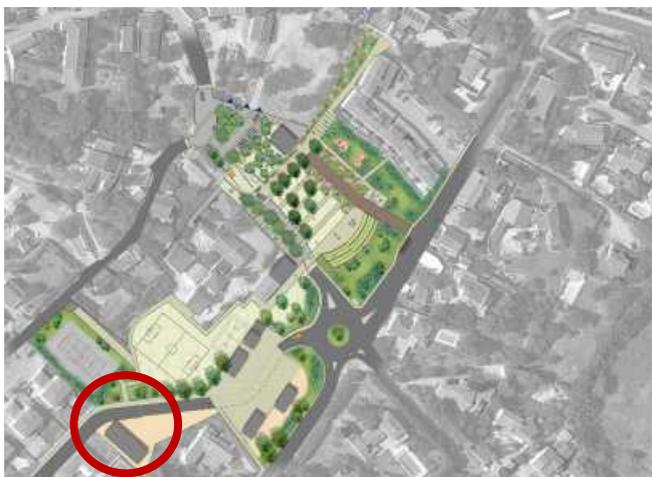
- espace boisé classé,
- aléa inondation pour le ruisseau en contrebas,
- zone naturelle du PLU,
- zone rouge du PPRif,
- emplacement réservé pour un sentier de promenade

Le prix d'acquisition s'élève à 80 ctes d'€ le m², soit environ 30.000 € auxquels il convient d'ajouter 10.000 € environ de matériel et de débroussaillage.

Des demandes d'aides financières sont en cours auprès du département et de la Cté de Communes du GPSL.



Services techniques



Les services techniques de la Commune de St Vincent de Barbeyrargues sont actuellement situés sous la cantine. La place y est un peu exigüe mais surtout c'est la hauteur du portail qui pénalise nos services : en effet le camion devrait être remplacé mais aucun ne satisfait à la hauteur du portail.

Pour remédier à ce problème et augmenter la place, il a été décidé de procéder à la construction d'un local. Un emplacement a été prévu au cours de l'atelier participatif du cœur de village sur la parcelle AI N° 118 Rue du Petit Bois.

Une consultation s'est déroulée dans le courant du mois de mai 2018 dans le but de recourir à un architecte :

- * Pour la demande de permis de construire,
 - * Pour le choix des entreprises,
 - * Pour le suivi du chantier jusqu'à sa réception.
- Les travaux sont envisagés en 2020.

Cœur de Village - Place St Vincent

Une réflexion est en cours pour poursuivre la réfection du vieux village avec un secteur important : la Place St Vincent.

La Place St Vincent était réduite à une rue auparavant puis elle a été agrandie dans les années 80 en empiétant sur le terrain en contrebas et grâce à un mur de soutènement. Cet agrandissement permet d'avoir aujourd'hui un espace piéton qui surplombe les vignes et les terres agricoles.

La réflexion porte sur plusieurs points :

- La mise en valeur des maisons ou du bâti dans le village,
- Les places de stationnement, leur nombre, leur organisation,
- Le secteur de piétonisation, son revêtement,
- L'écoulement des eaux de pluie.

Une commission « cœur de village » a été constituée pour ce faire. Tout un chacun peut faire part de son point de vue à ce sujet.

V. Tempier



Rappel

Depuis le 1^{er} janvier, l'assainissement collectif est géré par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

Contacts

✉ CCGPSL - Direction Eau et Assainissement

730 Route de Saint Gély

34270 LES MATELLES

☎ 04.99.614.600

Astreinte de 19 h à 8 h et du vendredi 17 h au lundi 8 h : 07.71.37.67.14

✉ eau@ccgpsl.fr



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU : LUNDI 12 MARS 2018.

Présents : V. TEMPIER, F. CAUSSIL, D. PALLARES, C. DELAVOIE, E. DENEVE, A. COULERIE, Antoine SAUVAIRE, J.P. NEDELLEC, A. TASSIN.H.PELLETIER

Absents : C. LUGAGNE, B. GIRARDOT, L. GOT, J.CAMMAL

Absents excusés : Annie SAUVAIRE a donné procuration à F. CAUSSIL.

Secrétaire de séance : F. CAUSSIL

Ouverture de la séance à 18H30.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 janvier 2018.

N'ayant pas été transmis dans les temps, le compte rendu sera approuvé lors d'un prochain conseil municipal.

2 - Compte de Gestion Assainissement 2017.

Transmis par la perception, il est conforme au Compte Administratif, il convient de l'adopter. Vote à l'unanimité

3 - Compte Administratif assainissement 2017.

Présenté en commission des Finances le 8 mars, il convient de l'adopter. Vote à l'unanimité

4 - Report des résultats Assainissement 2018.

Présenté en commission des Finances le 8 mars. Il convient de l'adopter. Vote à l'unanimité

5 - Compte de gestion Communal 2017.

Transmis par la perception, il est conforme au compte administratif Communal, il convient de l'adopter.

Voté à l'unanimité

6 - Compte Administratif Communal 2017.

Présenté en commission des finances le 8 mars 2018. Voté à l'unanimité

7 - Affectation du résultat communal 2018.

Vu en commission des finances le 8 mars, il est proposé un virement en section d'investissement du montant de 78 253,23€. Voté à l'unanimité

Report des excédents de l'année 2017 en fonctionnement : 591 318,30 €. Voté à l'unanimité

8 - Budget primitif Communal 2018.

Le budget a été présenté et examiné en commission des Finances le 8 mars 2018.

Il convient de l'adopter avec les points suivants qui en découlent.

- Taux des 3 taxes locales (voté à l'unanimité)
 - Taxe d'habitation : 8,54 %
 - Taxe Foncier Bâti : 14,39 %
 - Taxe Foncier Non Bâti : 71,43 %
- Subventions aux associations (voté à l'unanimité)

9 - Gd Pic St Loup : convention de groupement de commande voirie 2018 : La Commune participe au groupement de commande pour le revêtement de la cour de l'école. Le devis de ces travaux s'élève à 27.096 € TTC. Il est prévu le goudronnage et la repose des pavés autobloquants. Il convient d'autoriser le Maire à arrêter la fourchette du montant des travaux (15.000-30.000) et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Vote à l'unanimité

10 - Grand Pic St Loup : demandes de subvention au titre des cheminements doux :

- **étude mobilité :** la commune de St Vincent prévoit la réalisation d'une étude mobilité pour le quartier des Faïsses afin d'améliorer la circulation des piétons, PMR...d'un montant de 11.988 € TTC. Il convient d'autoriser le Maire à effectuer cette demande de fonds de concours.

- **Plateforme :** La commune de St Vincent envisage la prolongation de la passerelle bois existante jouxtant le terrain de tennis dont le montant des travaux est estimé à 8 500 € H.T. Il convient d'autoriser le Maire à effectuer la demande de fonds de concours au titre des cheminements doux.

Vote à l'unanimité

11 - Mise en esthétique de la Route de Prades : la commune a reçu les devis d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la Route de Prades. Compte tenu du montant des travaux, ceux-ci sont prévus en 2 tranches :

- **Tranche 2018 :** tronçon entre le Chemin de Bellevue et le rondpoint, le montant des travaux est estimé à 249.100 € TTC et il reste à la charge de la Commune 155.900 €.
- **Tranche 2019 / 2020 :** tronçon entre la route d'Assas et le rond-point, le montant des travaux est de 127.900 € TTC et il reste à la charge de la commune 47.000 €.

Vote à l'unanimité

12 - Etude pluviale du Quartier des Faïsses : approbation. Pour la future modification du PLU, une étude pluviale a été réalisée prenant en compte des pluies d'occurrence 2 fois 10 ans. Il convient d'approuver cette étude.

Vote à l'unanimité

13 - Schéma de Cohérence Territoriale - Avis : le SCoT du Grand Pic St Loup a été arrêté au cours du conseil communautaire le 9 Janvier 2018. Il convient à présent de donner un avis sur ce document d'urbanisme.

Vote 10 pour, 1 abstention

14- Médecine préventive : il s'agit de signer un avenant à la convention avec le centre de gestion instaurant une nouvelle tarification.

Vote à l'unanimité

15 - Travaux Maison Eugénie DUBOIS : la locataire en place a sollicité la location de l'espace occupé par l'ancienne bibliothèque afin de développer son activité professionnelle portant à 850€ charges comprises le loyer mensuel. Des travaux sont à prévoir pour aménager cet espace. Il a été convenu que seuls les travaux incombant à la commune seraient pris en charge et déduits des loyers à venir.

Vote à l'unanimité

16 - Acquisition de la Parcelle AI 86 : Il s'agit d'une parcelle d'une superficie de 112 m² jouxtant par un caniveau le chemin de Clapiers. L'achat sera effectué par la commune via une rétrocession à l'euro symbolique et la prise en charge des frais de notaire qui devraient s'élever autour des 800€.

Vote à l'unanimité

20h05 la séance est levée

Présents : Véronique Tempier, Jean-Pierre Nedellec, Dominique Pallarès, Eric Denève, Annie Sauvaire, Antoine Sauvaire, Claire Delavoie, Anne Tassin, Lucie Got, Hubert Pelletier, Aline Coulerie, Frédéric Caussil, Jean Cammal

Absents : Bruno Girardot, Cédric Lugagne

Secrétaire de séance : Aline Coulerie

Ouverture de la séance à 18h30

-Obligations de débroussaillage : projection d'un film (réalisé par la DDTM :Direction départementale des territoires et de la mer) relatif aux obligations légales de débroussaillage.

Obligation de débroussailler entre 0 et 50 mètres autour de son habitation afin de préserver le cadre de vie, de permettre une intervention rapide des pompiers et de créer une discontinuité dans la végétation pour ralentir la propagation du feu.

Point n°1 : Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 15/01/2018 et du 12/03/2018.

Les deux comptes rendus sont votés à l'unanimité.

Point n°2 : L'aménageur des quatre maisons du jardin de Marie demande un nom de rue.

Il est proposé « Rue du Jardin de Marie ». Voté à l'unanimité

Point n°3 : Assainissement - Comme chaque année, il est proposé au conseil d'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement de l'année précédente, ceci pour la dernière fois. Le RPQS est voté à l'unanimité.

Point n°4 : Eclairage public - renouvellement de contrat : Le contrat d'entretien de l'éclairage public avec la CESML arrive à terme. Il convient de le renouveler en autorisant le Maire à signer le nouveau contrat. Le montant annuel est de 3007,90€ HT pour une période de 5 ans. La CESML :

- met à disposition de la Mairie la cartographie du réseau sur extranet qui permet de repérer les pannes,
- effectue le remplacement des lampes en panne (hors ballon fluo de l'avenue des Cévennes).
- effectue une maintenance préventive par le remplacement des lampes tous les quatre ans.

Voté à l'unanimité

Point n°5 : Ecole - convention charges de fonctionnement.

La commune du Triadou voit ses enfants refusés dans leur école d'origine de Saint Mathieu de Trévières. Il est proposé d'accueillir des enfants du Triadou par le biais d'une convention de répartition des charges. Ainsi, la priorité sera donnée aux enfants du Triadou par rapport à ceux d'autres villages qui sollicitent régulièrement une inscription. Le montant des charges est de 1.193,76€ par enfant pour l'année scolaire 2018-2019. Un enfant serait aujourd'hui concerné. Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Voté à l'unanimité.

Point n°6 : Esplanade - consultation.

L'atelier participatif concernant la réhabilitation de l'esplanade a donné lieu à un avant-projet sommaire. Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin aujourd'hui de préciser ce projet afin de le budgétiser, déterminer les travaux qui devraient être effectués par tranche et demander toutes les subventions nécessaires. Pour ce faire, nous avons besoin de missionner un architecte. Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser monsieur Caussil à préparer cette consultation.

Mise en place d'une commission de travail sur l'aménagement de l'esplanade composée des personnes suivantes : A. Tassin, F. Caussil, J. Cammal, L. Got, V. Tempier, A. Sauvaire, C. Delavoie, D. Pallares. Voté à l'unanimité.

Point n°7 : Local Services techniques - consultation et recours à un architecte.

Prévision de la construction du futur local des services techniques de la Commune d'une superficie maximale de 200m² sur la parcelle AI 118. Consultation visant à trouver un architecte :

- pour le dépôt et l'obtention du permis de construire,
- pour la consultation des entreprises de construction,
- pour le suivi et la réception de la construction.

Une somme de 20.000 € a été prévue au budget. Il convient d'autoriser le Maire à lancer cette consultation. Voté à l'unanimité

Point n°8 : Acquisition d'une parcelle.

Il s'agit de la parcelle Ai5 d'une superficie de 37.000m². C'est une zone naturelle, espace boisé classé.

Acquisition de cette parcelle par la Commune au prix de 0,80€ le m², ce qui fait 29.649,60 € + environ 1.000€ de frais de notaire. Il faut prévoir :

- l'élagage de 20 arbres au prix de 150€ par arbre (3.000€).
- le débroussaillage sur 20.000m² à 0,06€ du m² (1.200€).
- l'achat d'une signalétique (panneaux forestiers), de barrières en bois, de deux bancs et de deux cabanes pour enfant.

Une demande de subvention est possible dans la mesure où il y aurait un aménagement du terrain.

Il est demandé au conseil municipal l'autorisation d'acquérir cette parcelle pour un montant de 40.872€. La Communauté de Communes demande que l'on joigne à la délibération un engagement spécifiant que ce terrain ne sera pas revendu. Voté à l'unanimité

Point n°9 : Surconsommation d'eau chez un locataire.

Le compteur divisionnaire qui dessert le local de la Place St Vincent indique une surconsommation d'eau pour un montant de 579€. Il y aurait un problème lié au dysfonctionnement d'une machine à glaçons du Comité des Fêtes, ce problème a été signalé.

Il est proposé au locataire de lui déduire dans un premier temps 450€ du prochain loyer et de régler ce problème. Il est dit que ce surcoût sera déduit de la prochaine subvention. Voté à l'unanimité.

Point n°10 : Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention de groupement de commande voirie 2018 pour refaire le goudronnage de la cour de l'école. Si ce goudronnage ne peut pas être fait, il sera transféré sur une autre rue. Voté à l'unanimité.





Maison de services au public

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
8:45 - 12:15
après-midi sur rendez-vous

Accompagnement aux démarches administratives.
Aide à l'utilisation des services et outils numériques,
Accueil, information, orientation, mise en relation

04 67 55 87 26
Antenne Communauté de Communes
9 place de la mairie
Saint Martin de Londres



www.trocdupic.fr
Petites annonces gratuites 100 % voisins

Donnez, troquez, vendez entre voisins



Ne jetez pas !
Les objets dont vous ne voulez plus ont droit à une seconde vie...



MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ** à nous d'agir **ICI**



EN OCCITANIE
Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

Pour plus d'informations :
www.social-sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr
www.occitanie.ars.sante.fr

LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !
Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :

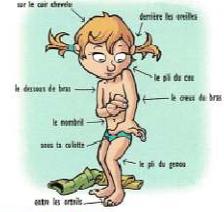
1 COUVRE-TOI
Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.

2 UTILISE DES RÉPULSIFS
Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES
Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES
Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI
Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaît comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**

5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES
Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQÛÉ
Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parle-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir un médecin. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.



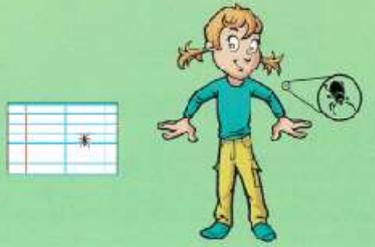
Maladie de Lyme : Gare aux tiques !

Les tiques sont présentes dans les milieux boisés et humides ou dans les prairies ou elles sont aussi transmises par un animal. Elles sont parfois porteuses de la maladie de Lyme. L'incidence de la maladie de Lyme en France est sous estimée mais le chiffre annoncé est de 16/100 000 habitants. Elle se manifeste dans les 3 à 30 jours après la morsure. Une plaque rouge, inflammatoire apparaît alors autour du point de piqûre, avant de s'étendre progressivement, comme une cocarde. Elle peut s'accompagner de fièvre, puis disparaître spontanément en quelques semaines et peut causer, des semaines, mois ou années après, des troubles articulaires, cutanés, cardiaques ou neurologiques, seuls ou de manière associée. À ce stade, le diagnostic est souvent difficile car il n'y a plus de trace de piqûre. Un traitement est cependant toujours possible.



Tu et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, ici :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
<http://www.iropsa.eao.org/enfantsnature/>





Les Indestructibles ne tombent pas dans le panneau ! A la suite de « La route est et reste un lieu de Partage », nos Seniors de St. Vincent ont remis ça avec le code de la route, tout simplement. Avec nos habitudes et notre connaissance des routes, nous faisons distraitement attention à la signalisation. Nos Seniors, venus en nombre, ont débuté par un récapitulatif de tous les panneaux. De Danger, d'Interdiction, d'Information, d'Indication ou d'Obligation, il était demandé leurs intitulés, leurs significations, même sur les nouveaux entrants. Un diaporama relatait les situations routières lors de nos périples en ville ou à la campagne, comme dans une Auto-Ecole. Durant 2 heures, ponctuées de recommandations techniques, des conseils ont été prodigués pour conduire en sécurité. Chaque cas présenté a été développé dans une succession de diapos décrivant nos bonnes ou mauvaises habitudes, nos inattentions, notre confiance en nous. Il faut arriver à bon port, sans stress et sans fatigue, et pas dans l'ignorance du « ça n'arrive qu'aux autres ». Une petite collation a terminé, souhaitant que chacun des présents ressortent de cet après-midi avec l'essentiel. *J.P. Nedellec*



Les membres du bureau

0467584601

0609686371



Sortie à Aix en Provence pour les Indestructibles. Le mardi 15 Mai, nos seniors ainsi que ceux d'Assas, soit 50 personnes, sont allés visiter Aix en Provence pour la journée. La pluie était au rendez-vous au départ mais très vite le beau temps s'est imposé. C'est en petit train que nous avons commencé cette visite qui nous a permis de découvrir les principaux monuments comme l'hôtel de ville, le beffroi et les nombreuses fontaines. Puis c'est vers le restaurant que nous nous sommes dirigés à pied par le Cours Mirabeau, son marché aux vêtements et accessoires d'habillement. Nous avons apprécié ce moment de détente et dégusté la spécialité du lieu à savoir les viandes cuites au feu de bois. Nous avons repris ensuite la route vers le Musée du Calisson : tout d'abord présentation des étapes de fabrication pour ce Calisson composé de 3 ingrédients principaux : un tiers d'amande, un tiers de sucre et un tiers de fruits confits - 60% minimum de melon pour le label Calisson d'Aix. 2 groupes ont été formés dans le but d'assister à une démonstration de fabrication et pour celui-ci, dégusté chaud, le résultat est encore meilleur. Une belle journée, très appréciée de nos participants, nous sommes rentrés avec une connaissance plus approfondie sur le Calisson, les bras chargés de paquets afin de continuer la dégustation à la maison entre amis. *A. Loridan*



EXPOSITION DE PEINTURES

5 - 30 JUN 2018

ANNE-MARIE MANVILLE

Apéritif de décrochage mardi 26 juin à 18h



Liste des ouvrages achetés en Avril 2018

L'enfant perdue; d'Elena Ferrante; Tome 4 de l'amie prodigieuse.

Notre vie dans les forêts; Marie Darrieussecq P.O.L.

Couleurs de l'incendie; Pierre Lemaître; Albin Michel

Lire; B. et C. Pivot; Flammarion

Des hommes sans femmes; Murakami; Belfond

L'églantine et le muguet; Danielle Sallénave; Gallimard

Phénomènes naturels; Jonathan Franzen; L'olivier

L'archipel du chien; Philippe Claudel; Stock

Une colonne de feu; Ken Follet; R. Laffont

Les rêveurs; Isabelle Carré; Grasset

Sans défense; Harlan Coben; Belfond noir

Ma Zad; J. Bernard Pouy; Gallimard série noire

Scalp; Cyril Herry; Seuil

Femme à la mobylette; J. Luc Seigle; Flammarion

B.D. : les légendaires tome 20; Le royaume des larmes;

Delcourt

BD : Dans la combi de Thomas Pesquet; Dargaud

Lire à Saint Vincent



Voilà maintenant 3 mois que la bibliothèque a emménagé dans ses nouveaux locaux !

Lecteurs et bénévoles sont ravis de ce nouveau lieu, plus vaste, plus chaleureux. Et de nouveaux adhérents n'ont pas tardé à venir s'inscrire, jeunes et moins jeunes.

Nous rappelons donc que près de 3000 ouvrages vous y attendent, romans, policiers, science-fiction, essais, BD pour les enfants et les adultes.

Aux achats réguliers que fait la bibliothèque, s'ajoutent les 500 ouvrages que nous empruntons tous les trois mois à la médiathèque départementale. Ce qui permet de renouveler notre fonds.

Vous pouvez d'ailleurs réserver des livres à cette médiathèque par notre intermédiaire.

La bibliothèque de Saint Vincent dispose d'un catalogue en ligne mais rien ne vaut de venir nous rendre une petite visite !

http://www.orphemedia.net/STVINCENTDB/OPAC_NET

Les nouveaux locaux nous permettent de mettre à disposition des adhérents, dans un espace dédié, un ordinateur avec connexion internet et possibilité d'impression !

Mardis et vendredis de 16h30 à 19h

Mercredis et samedis de 10 à 12h

Tarif Adhésions :

adultes : 8€

enfants : gratuit

04 67 57 27 80

bibliotheque.barbeyrargues@orange.fr





Direction de la publication :
Véronique TEMPIER, Dominique PALLARES

Rédaction : Commission Vie du Village,

Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles
34730 St Vincent de Barbeyrargues
Tél : 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

La fête du village arrive à toute vitesse et c'est avec le plus grand plaisir que le Comité des Fêtes vous dévoile son programme :

Mardi 3 juillet

RDV 18h Pl. St Vincent le traditionnel fougasset (quartiers hauts et bas)

Mercredi 4 juillet

RDV 18h Pl. St Vincent pour la suite du fougasset (vieux village)

Jeudi 5 juillet

19h30 apéritif d'ouverture de la fête par la municipalité (boulodrome)

Vendredi 6 juillet

19h00 Bandidos longues départ du village (Av. des Cévennes)

19h30 Apéritif musical animé par le groupe "PAUSE CAFE"

22h00 Soirée animée par DJ ALBAN

Samedi 7 juillet

10h30 Déjeuner au pré tiré du sac animé par la pena - Ferrades

12h00 Abrivados longues départ du pré (Ch. De Bellevue)

Apéritif animé par la pena

15h00 Concours de pétanque

18h00 Bandidos longues départ village (Av. Cévennes) et retour au pré

19h00 Apéritif musical animé par le groupe "PAUSE CAFE"

22h00 Soirée animée par DJ ANTOINE

Dimanche 8 juillet

10h30 Déjeuner au pré tiré du sac animé par la pena - Ferrades

12h00 Abrivados longues départ du pré (Ch. De Bellevue)

Apéritif animé par la pena



15h00 Concours de pétanque

18h00 Bandidos longues départ village (Av. Cévennes) et retour au pré.

19h00 Apéritif musical

Lundi 9 juillet

19h00 Apéritif animé par l'école de danse flamenco de Marion Luna

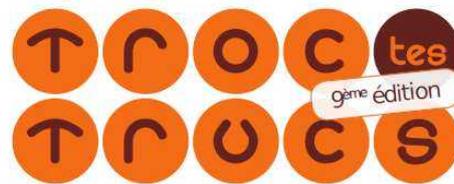
20h30 Repas sur la place du village et soirée animés par DJ ALBAN

Menu: Salade Tomates Mozza - Rougail saucisses/riz - Fromage - Dessert

15€ / personne et gratuit pour les moins de 6 ans

inscriptions auprès de la buvette du vendredi au dimanche soir

le Cté des Fêtes



VENEZ TROQUER VOS TRUCS!
à Prades le Lez - sur la place du marché
de 10h à 17h30

Apportez vos objets qui ne servent plus
et échangez-les contre de nouveaux
qui vous seront utiles

**Dimanche
7 octobre
2018**

Bénévoles, rejoignez-nous!

Pour préparer cet événement, nous avons besoin de vous.

Contactez-nous : trocstrucs34@gmail.com

- Retrouvez toute l'actualité de Troc Tes Trucs France sur Facebook -

La 9^{ème} édition de Troc Tes Trucs se déroulera le :

Dimanche 7 octobre 2018 de 10h à 17h30 à

Prades-le-Lez en partenariat avec

le Centre Communal d'Action Sociale.

Cette journée sera une nouvelle fois l'occasion d'œuvrer ensemble pour une consommation plus responsable. Le troc reste en effet un moyen de maîtriser nos achats, de réduire les déchets et donc de limiter notre empreinte carbone...un geste simple au service des objectifs de développement durable. Cette grande journée de troc est aussi l'occasion de rencontres, d'échanges, de découvertes à travers conférence et ateliers.

Venez nombreux et n'hésitez-pas à vous engager comme bénévole si cette aventure humaine vous tente!

Contact : trocstrucs34@gmail.com / 0688709685

BLOC NOTES

TRANSPORT SCOLAIRE 2018-2019 : L'inscription des élèves au transport scolaire pour la rentrée 2018-2019 est ouverte.

Des dossiers vierges avec les informations aux familles destinés aux nouveaux inscrits et aux élèves de terminale redoublants sont à votre disposition au Secrétariat de Mairie. Les élèves bénéficiant déjà du transport scolaire recevront par courrier à leur domicile, un dossier de réinscription personnalisé, ou un courriel les invitant à renouveler leur inscription en ligne si leur adresse mail est connue des services d'Hérault Transport.

Depuis le 4 juin, vous avez la possibilité de vous inscrire par internet depuis le site herault-transport.fr

RENTREE SCOLAIRE A L'ECOLE DE ST VINCENT 2018/2019 : Pour toute nouvelle inscription à l'école maternelle et primaire de Saint Vincent de Barbeyrargues pour la rentrée scolaire 2018/2019, vous pouvez vous présenter au secrétariat de Mairie afin de compléter les documents nécessaires. Les justificatifs à apporter sont le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile et une attestation d'assurance couvrant l'enfant pour la période scolaire. Pour une inscription au primaire, un certificat de radiation de l'ancien établissement scolaire sera à produire.

CANTINE-GARDERIE : Il est demandé aux familles de bien vouloir solder leur compte Cantine-Garderie sur le Portail Famille avant la prochaine rentrée scolaire 2018/2019. Les paiements peuvent être effectués par carte bleue sur le site sécurisé de la Commune : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr - Onglet Enfance / Jeunesse - L'école ; par dépôt de chèque ou d'espèces au secrétariat de Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE : Les Françaises et les Français nés en Juillet, Août ou Septembre 2002 sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Juin 2002. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement qui sera délivrée permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

CONGES D'ETE AU SECRETARIAT DE MAIRIE : En raison des congés d'été au secrétariat de Mairie, ce dernier sera fermé au public :

- Les mercredis 8 et 22 août 2018

- Les lundis 13 et mardi 14 août 2018.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2018 le secrétariat de Mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h à 12h. Vous pouvez être reçu sur rendez-vous préalable les lundi, mardi et jeudi après-midi jusqu'à 17 h 30.

Agenda

Du 5 au 30 Juin : Expo bibliothèque

26 Juin : apéritif de décrochage bibliothèque

28 Juin : réunion publique

5 Juillet : apéritif d'ouverture de la fête

Du 6 au 9 Juillet : fête de St Vincent